

FORMATION A LA SECURITE INCENDIE DES EQUIPIERS DE PREMIERE INTERVENTION

OBJECTIFS

- être capable de mener des actions de prévention,
- être capable d'éteindre un début d'incendie,
- être capable des premiers gestes d'intervention sur un début d'incendie dans l'attente de l'arrivée des pompiers,
- être capable de bien intégrer le Plan d'Intervention incendie et d'évacuation mis en place dans l'entreprise.

PUBLIC

Personnel de l'entreprise à sensibiliser à la sécurité incendie et désigné comme "équipier de première intervention".

PROGRAMME

1. Connaissance technique du feu

- qu'est-ce que le feu ?
 - * situation d'incendie,
 - * situation d'explosion.
- l'éclosion et la propagation du feu :
 - * mécanisme de la combustion, ses effets,
 - * le feu sur les solides, les liquides, les gaz, classification des feux.

2. La prévention du feu

- état de veille : identifier les risques d'incendie selon la nature des locaux dans lesquels évoluent les personnels de l'entreprise,
- les actions préventives et de bon sens à réaliser au quotidien,
- le plan d'intervention incendie mis en place dans l'entreprise,
- les produits et le matériel utilisés dans la lutte contre le feu, les moyens de protection,
- les particularités des sites dans lesquels évolue le personnel.

3. La détection du feu, l'alarme, l'alerte et l'évacuation

- l'organisation humaine en cas d'alerte feu,
- l'évacuation des clients et du personnel présents dans l'établissement.

4. La lutte contre l'incendie

- modalités et limites d'intervention de l'équipier de première intervention.

5. Applications pratiques

- exercices pratiques sur feux réels, représentatifs des risques d'incendie pouvant survenir dans l'entreprise,
- utilisation de matériel similaire à celui mis à disposition dans l'entreprise (chaque stagiaire est impliqué à ce stade).

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Décret du 31/03/1992 relatif à la prévention incendie.
- Article R 4227-28-29-39 du Code du Travail
- Règles d'assurance APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommage).

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Documents vidéo, transparents, exposés, matériel de présentation, véhicule équipé de matériel d'intervention contre l'incendie.
- Mémoire de cours dans lequel seront intégrées les consignes des plans d'intervention et d'évacuation.

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Une salle pour la formation théorique et pour la pratique nous mettrons à disposition notre aire écologique de feu.

***Aire de feu écologique – description technique :**

le simulateur de feu SIFELEC permet de réaliser, partout, quelque soit le site et les conditions météorologiques, des exercices de manipulations d'extincteurs CO2 et eau pulvérisée sur des flammes réelles, sans risques de pollution pour l'environnement ; alimenté par une bouteille Propane standard, bac en acier inoxydable (1050x800x200 mm ; poids 20 kg) foyer à gaz allumage commandé à distance par télécommande ; détenteur réglable : hauteur des flammes 600 à 1200 mm.